

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

08/09/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement

F01116P0146

1. Intitulé du projet

Complexe muti activités de tir sportif TNV Crespières

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom COLLOT

Prénom Bernard

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ligue d'Ile de France de Tir

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CROCHARD Philippe, Président

RCS / SIRET 784 354 458 0035

Forme juridique Association loi de 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°38, Construction d'équipements culturels et de loisirs,	Projet soumis à la procédure au cas par cas en application de l'annexe III de la directive 85/3371/CE. Equipement sportif ou culturel susceptible de recevoir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes.
n°51, défrichement et premiers boisement soumis à autorisation	sur 61200 m ² , 5580m ² seront défrichés en parcelle nord, 35840 m ² en parcelle sud soit 41240 m ² au total. 7216 m ² seront couverts, 34000 m ² seront remis en état d'origine de pelouse argilo calcaire et re-végétalisés selon préconisations. NB : les arbres de grande futaie sont préservés selon planche 6 sur 8.

4. Caractéristiques générales du projet



Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Complexe sportif multi activités comprenant :

- un stand de tir à la cible, aux distances de 10m, 25m, 50m, 200m et 300m, constitué de divers bâtiments et équipements, confer plans en annexe.
- un jardin d'arc constitué d'un parcours santé 3D, implanté dans la végétation existante, et d'un plateau de tir à l'arc sur cibles, surface aplanie redevenant à 70% au moins une pelouse argilo-calcaire.
- deux habitations de gardien d'installation sportive

4.2 Objectifs du projet

- 1 - Relocalisation du Tir National de Versailles, actuellement situé 2 route de Saint Cyr à Versailles en permettant la poursuite des activités de tir à la cible et de tir à l'arc;
- 2 - Doter la Région Ile de France d'une installation multisports à sa mesure;
- 3 - Etre un pôle d'entrainement pour :
 - tous les sportifs pratiquants, y compris le Haut Niveau Ile de France;
 - les corps constitués des ministères des Armées, de la Justice, les polices municipales;
 - les professionnels de la sécurité (convoyeurs de fonds par exemple)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- 1 - les terrains en zone sud seront défrichés des broussailles qui les recouvrent (procédure à définir pour défrichage) en préservant les arbres de haute futaie repérés sur les plans en annexe;
- 2 - un décaissement à mi hauteur permettra la réalisation de plate formes avec des mouvements de terrain optimisés;
- 3 - les pas de tir couverts seront érigés sur des dalles béton, intégrés au paysage par leur aspect et décoration;
NB : la collecte des eaux pluviales étant dirigée vers un bassin d'écrtage afin de ne pas perturber le rû de Gally;
- 4 - les surface non couvertes, hors voies de circulation, seront végétalisées par plantation appropriée et/ou remises à l'état originel (avant 1960) de pelouse argilo calcaire, à même d'accueillir la faune et la flore déjà présents sur le site.
- 5 - l'insonorisation des installations fera appel à des matériaux recyclés

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- le site a vocation à accueillir :
- dans les plages d'ouverture au public
- les tireurs sportifs cibles et arc pour leurs entraînements;
 - les compétitions d'importance régionale, et plus rarement nationale et internationale;
- dans des plages d'ouverture dédiées (hors public principalement)
- les forces de l'ordre pour leurs formations et entraînements;
 - les professionnels de l'Armée, de la Justice, et de la sécurité privée ou publique

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de déclaration d'intérêt général

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Saisine au cas par cas de l'Autorité Environnementale au titre de la mise en conformité du PLU de la ville de Crespières

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
surface des terrains	65900 m ² (terrain à border)
emprise au sol des toitures	7216 m ²
dont deux logements de gardien d'installation	
surface défrichée	à calculer
dont seront re-végétalisés	à calculer

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹	Long. 48°,867765	Lat. 1°,898401
Rue de la Maladrerie, 78 CRESPIERES	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :		
	Point de départ :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées :		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

les terrains appartiennent au camp militaire de Frileuses, ce sont des terrains d'entraînement pour les troupes au sol en partie sud de la route, et des terrains de manœuvre pour engins blindés en partie nord;
 au sud de la route, on trouve des broussailles et quelques arbres en grande majorité préservés par le projet
 au nord de la route. une piste d'essais de blindés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Crespières, arrêté par délibération 2013-62 du Conseil Municipal, en date du 17 déc 2013.
 SCOT Gally Mauldre, où les terrains sont répertoriés "zone boisée".

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	confer le PLU, c'est une zone N qui pour accueillir ce projet devra être requalifiée, pour passer du statut de ZNIEFF au statut de "zone pour équipements sportifs" AU-L
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X	<input type="checkbox"/>	le projet tel que implanté sur le terrain sud tient compte des zones rouges repérées sur le PPRI
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X	<input type="checkbox"/>	dépôt de gaz souterrain de Beynes, servitude I7 en "servitudes du PLU" valable pour toute la commune de Crespières; PPRI Gally Mauldre, plan de zonage 197227, planche 23, bande limitrophe de 6m le lon du rû de Gally, respectée par le projet.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	une étude faune et flore est en cours par le BE agréé ALISEA, Versailles.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF "N" à requalifier en zone pour équipements sportifs AU-L

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	<input type="checkbox"/>	Emprise de 7216 m ² sur une surface totale de 65900m ² (à confirmer par bornage)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	<input type="checkbox"/>	Dépôt de gaz souterrain de Beynes, toute la commune de Crespières est concernée, Notre projet ne comporte aucun élément incompatible.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	X	le PPRI ne nous concerne pas
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	X	<input type="checkbox"/>	confer étude acoustique réalisée par le BE agréé Gantha, en annexe
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	<input type="checkbox"/>	l'activité produit des déchets inertes, projectiles en plomb chemisés laiton ou pas. ces déchets sont récupérés dans des buttes de tir régulièrement purgées.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

les espèces possiblement présentes sur les lieux sont :

des orchidées

des lépidoptères (papillons)

des oiseaux

les abords du rû de Gally sont laissés à l'état de nature sur 6m conformément au PPRI;

la zone sud du terrain, couverte de broussailles apparues après 1965, sera défrichée et remise à l'état de pelouse argilo calcaire;

la zone nord du terrain sera aplanie et remise à l'état de pelouse argilo calcaire;

le plateau de du pas de tir 300m (250m sur 35m) sera lui aussi remis à l'état pelouse argilo calcaire.

la requalification de ce terrain militaire en zone pour installation sportive se présente donc comme un bénéfice écologique incontestable pour la flore et la faune locales.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
Etude acoustique du projet réalisée par le bureau d'études agréé Gantha;	
Proposition de modification du PLU	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Versailles

le, 17 aout 2016

le pétitionnaire

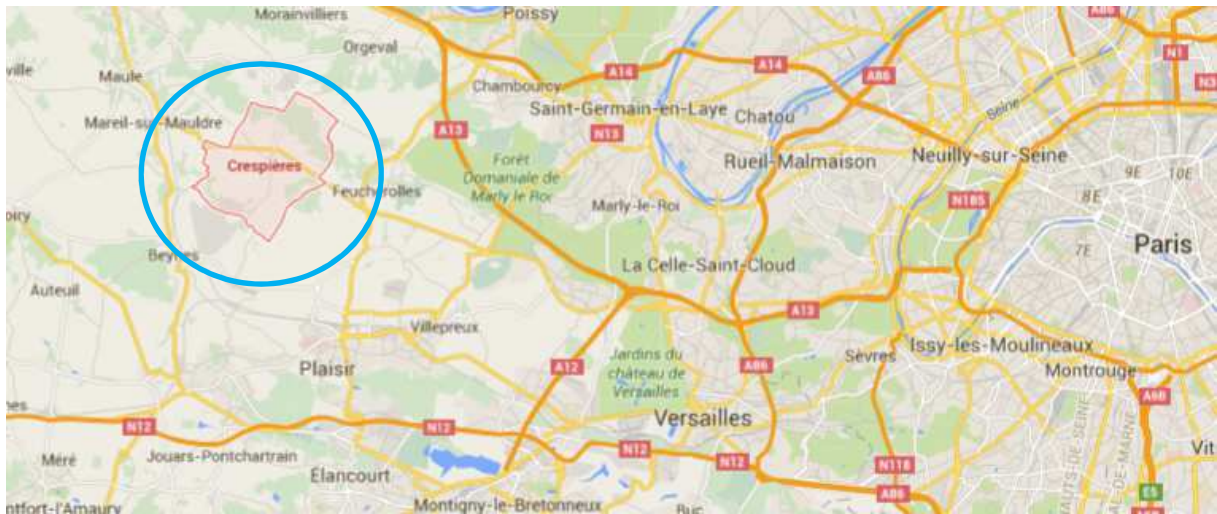
Signature

Bernard Collot



Annexe : complexe multi activités du TNV Crespières, Plan de situation

Situation de la commune de Crespières



Le projet, au sud de la commune de Crespières, rue de la Maladrerie



Annexe : complexe multisports du TNV Crespières, photos du site

Plan de prébornage

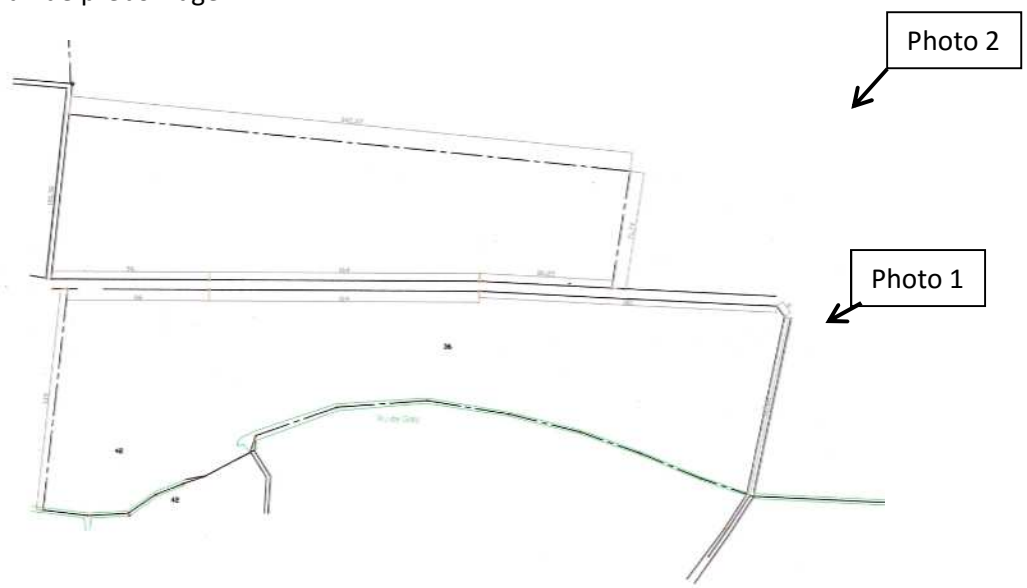


Photo 1



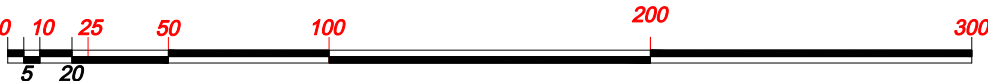
Photo 2



Repérage bâtiments

- ① R de C : Acc-Secr-vest-archiv
Etage : Prés - arb - arm - vest
- ② R de C : Formation - sanit - Chauff
- ③ R de C : Acc-Inf - sanit - armu
Etage : Rest -
- ④ R de C : Cibl - rgt - gar - atel
- ⑤ R de C : Local Archers

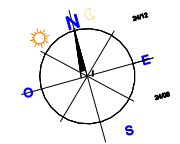
- A R de C : 25 x 25m
Etage : 25 x 10m
- B R de C : 20 x (50 > 100 > 200 > 300m)
Etage : 30 x 25m
- C R de C : 15 x 25 > 50m Poudre noir
- D R de C : 36 x alvéoles TSV 25m
Etage : 15 x 50 > 100m PN
- E R de C : 30 x 50m L.R Rameneurs



05^{ESQ}
Indice: 2
Date: 22/01/2016

Site de Crespières
adresse
Dossier : Stand Olympique
Echelle : 1/XX

Plan de Masse et végétation



Cabinet ARC-AD

R. Y. Jenkins Arch DPLG
7, rue du Four 62800 Puteux
Tél : 01.47.72.82.41 - Fax : 01.47.28.80.44
E-mail: richardjenkins@wanadoo.fr

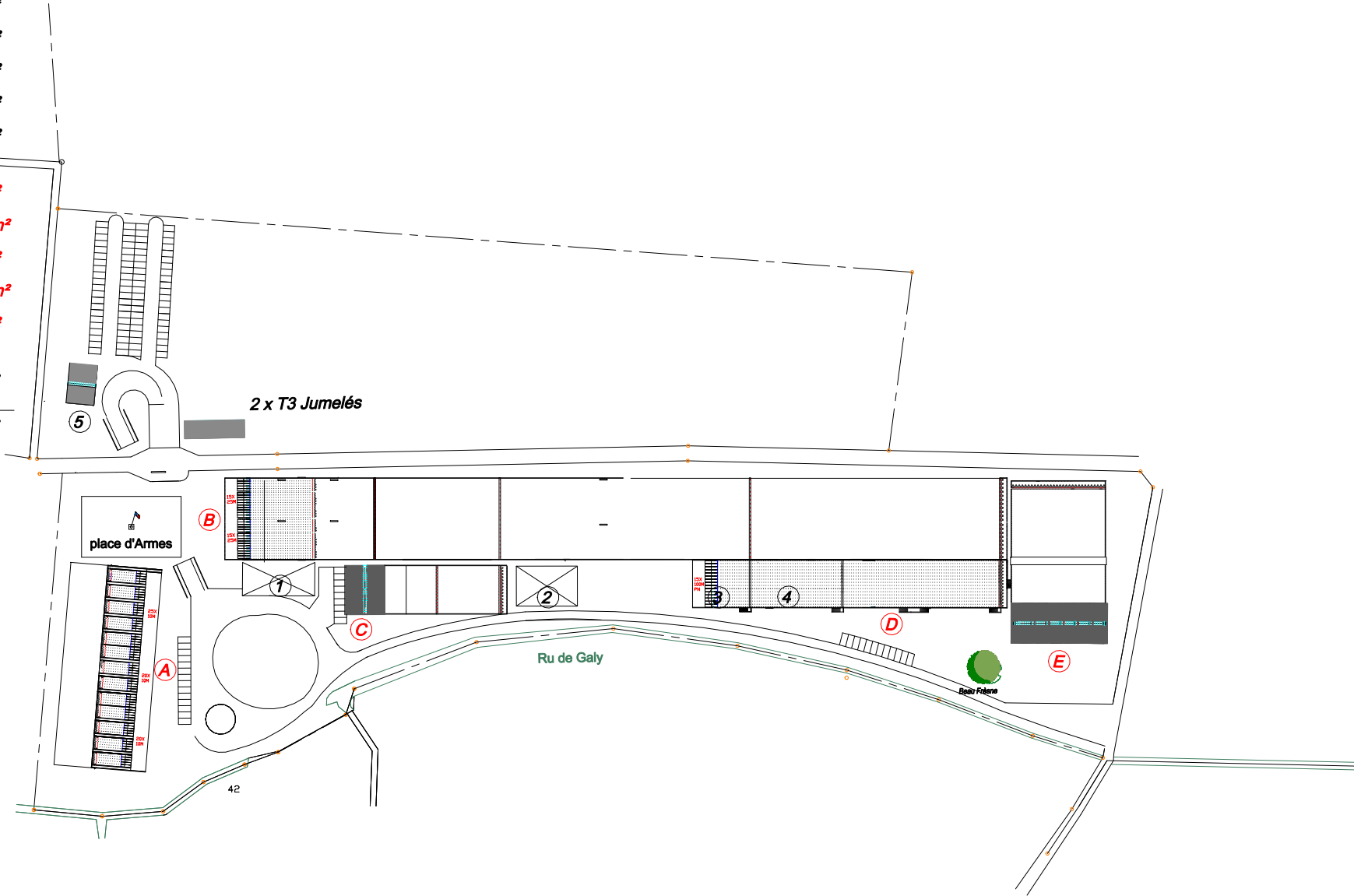
Repérage bâtiments

Emprises

- ① R de C - Acc-Secr-vest-archiv - 385 m²
Etage : Prés - arb - arm - vest
- ② R de C - Formation - sanit - Chauff - 318 m²
- ③ R de C - Acc-Inf - sanit - armu - 430 m²
Etage : Rest -
- ④ R de C - Cibl - rgt - gar - otel - 687 m²
- ⑤ R de C : Local Archers - 178 m²

- A R de C - 25 x 25m - 807 m²
Etage : 25 x 10m
- B R de C - 20 x (50 > 100 > 200 > 300m) - 1953 m²
Etage : 30 x 25m
- C R de C - 15 x 25 > 50m Poudre noire - 455 m²
- D R de C - 36 x alvéoles TSV 25m - 1211 m²
Etage : 15 x 50 > 100m PN
- E R de C - 30 x 50m L.R. Rameneurs - 601 m²

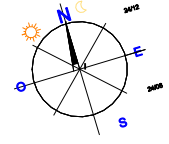
2 x T3 Jumelés 191 m²
70218 m²



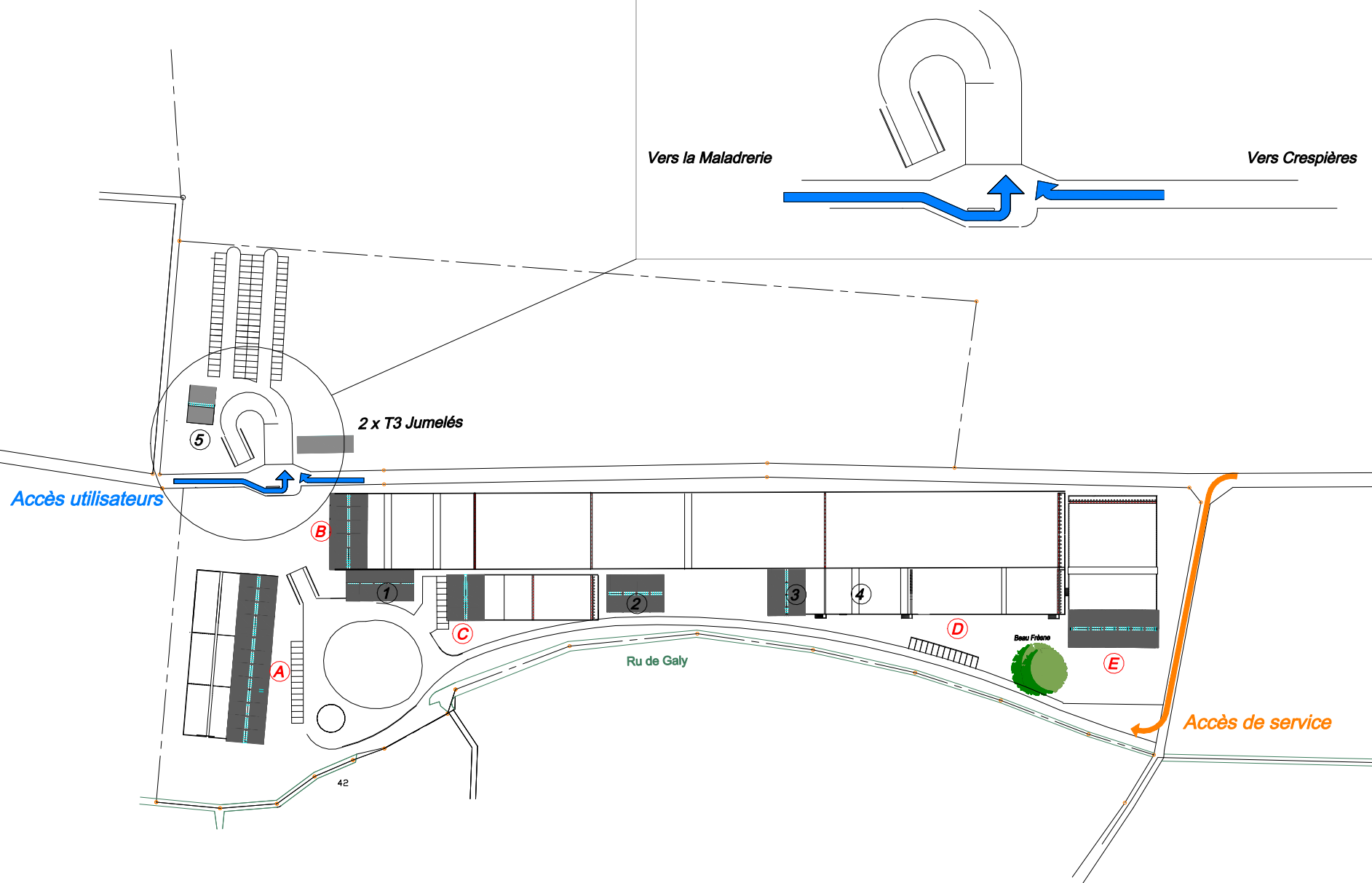
03^{ESQ}
Indice: 2
Date: 22/01/2016

Site de Crespières
adresse
Dossier : Stand Olympique
Echelle : 1/XX

Plan pas de tir Niveau haut (terrain naturel)



Cabinet ARC-AD
R. Y. Jenkins Arch DPLG
7, rue du Four 62800 Puteaux
Tél : 01.47.72.82.41 - Fax : 01.47.28.80.44
E-mail: richardjenkins@wanadoo.fr



Vers la Maladrerie

Vers Crespières

Accès utilisateurs

2 x T3 Jumelés

Ru de Galy

Accès de service

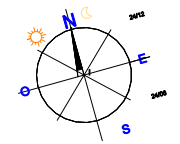
Beau Frère



Plan de Circulation

06^{ESQ}
 Indice: 2
 Date: 22/01/2016

Site de Crespières
 adresse
 Dossier : Stand Olympique
 Echelle : 1/XX



Cabinet ARC-AD
 R. Y. Jenkins Arch DPLG
 7, rue du Four 52000 Pâleur
 Tél : 01.47.72.82.41 - Fax : 01.47.28.80.44
 E-mail: richardjenkins@wanadoo.fr

Vue en plan, pré bornage

Vue aérienne du site, avec emprise visualisée

